DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 20 avril 2021

Délibération n°33-2021 : DSEG – Ouverture du diplôme d'université « prévention des vulnérabilités numériques humaines » à la rentrée universitaire 2021/2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'article L 613.2 du Code de l'éducation ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE A L'UNANIMITE des suffrages exprimés l'ouverture du diplôme d'université « prévention des vulnérabilités numériques humaines » à la rentrée universitaire 2021/2022.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 21
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0

Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 02/05/2021
Qualité : La Présidente

UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD
Virginie DUPONT Présidente

Document en annexe : Dossier d'ouverture du DU
Modèle économique du DU
Modalités de contrôle des connaissances du DU

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 3 mai 2021